

et s'il a eu recours aux données technologiques appropriées. C'est ce que souhaite la population des provinces Maritimes, je le sais.

A mon avis, ce nouvel examen devrait porter sur les autres points que voici. Premièrement, il faudrait étudier à nouveau les effets des barrages sur les marées; deuxièmement, dresser un projet qui permettrait d'obtenir une source stable d'énergie; troisièmement, concevoir le réseau marémoteur en fonction du marché énergétique le plus lucratif; quatrièmement, examiner les projets qui utiliseraient des génératrices simplifiées à coût modique; cinquièmement, réévaluer les coûts fondés sur la construction avec caissons; sixièmement, évaluer le marché d'exportation de l'énergie et l'intégration de l'énergie marémotrice; septièmement, étudier l'usage maximum du nouveau réseau entre la Nouvelle-Angleterre et les provinces Maritimes pour l'aménagement de la baie de Fundy; et huitièmement, revoir le coût concurrentiel de l'énergie en fonction des hausses inusitées depuis 1968.

Monsieur l'Orateur, je félicite le gouvernement pour son empressement à réexaminer le rapport de 1969 du Bureau des études. Je voudrais en outre féliciter le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) pour son attitude depuis le moment où on a dit qu'il n'y aurait aucun nouvel examen jusqu'à aujourd'hui, alors que ce nouvel examen se poursuit. Je voudrais féliciter le président du Conseil privé et le ministre des Affaires des anciens combattants ainsi que les députés libéraux des provinces Maritimes qui ont manifesté un intérêt spécial et ont accompli un effort particulier pour s'assurer que le rapport du Bureau des études soit réexaminé.

M. Charles H. Thomas (Moncton): Monsieur l'Orateur, je remercie les députés d'avoir bien voulu m'accorder le privilège de prendre la parole. Je leur promets que je n'en abuserai pas et que mes observations seront brèves.

Une voix: Épuisez tout votre temps de parole.

M. Thomas: Je voudrais parler beaucoup plus longtemps, mais mon temps est limité. Je veux féliciter mon collègue le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) pour avoir inscrit cette motion au *Feuilleton*. Il préconise depuis longtemps le projet d'énergie marémotrice de Fundy et il l'a entretenu à des moments où personne ne semblait écouter. Il a en outre contribué à la formation du comité composé de députés de tous les partis qui s'occupe présentement du projet.

Je voudrais lire un intéressant commentaire publié dans le relevé de la Bourse de Toronto sur les ressources énergétiques du Canada. Cela confirme certains points de vue qui ont été récemment exprimés à l'égard de ce projet. Après avoir traité des énormes besoins énergétiques des États-Unis et du Canada au cours des dix à quinze années à venir, et après avoir précisé que les ressources énergétiques sont en baisse et que les États-Unis et le Canada s'inquiètent de cette situation, l'article poursuit:

● (4.20 p.m.)

La récente baisse des taux d'intérêt et la hausse des combustibles fossiles rendent plus économiquement rentable l'aménagement hydro-électrique des marées de la baie de Fundy.

En prenant la parole cet après-midi, j'ai surtout voulu consigner au compte rendu, en tant que député du Nou-

veau-Brunswick, le fait que ce projet est important non seulement pour la Nouvelle-Écosse mais aussi pour toutes les provinces maritimes, les États de la Nouvelle-Angleterre et le littoral oriental des États-Unis. Récemment, le premier ministre du Nouveau-Brunswick a donné son appui au projet. Il a fait remarquer que les taux d'intérêt demeurent relativement élevés malgré la baisse récente. Leur évolution à long terme est à la baisse. Il a noté que la protection de l'environnement est toujours plus impérative et que l'on se rend de plus en plus compte que l'on doit poursuivre l'étude et la réalisation de centrales marémotrices qui comptent parmi les rares sources d'énergie non polluantes. Il ajouta:

... en raison du caractère interprovincial de ce projet, il semblerait que tout engagement futur dans ce sens doive s'appuyer sur une forte participation fédérale, ce qui diminuerait le coût de l'infrastructure financière du projet.

M. Kenneth Curtis, gouverneur de l'État du Maine, a récemment déclaré que la Nouvelle-Angleterre connaissait une pénurie énergétique aiguë et qu'elle achèterait probablement toute l'énergie produite par la centrale de la baie de Fundy si elle est construite. Il n'envisage pas de projet qui offre un si grand intérêt mutuel pour les États de la Nouvelle-Angleterre et des provinces maritimes.

Le président de la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, M. George E. McInerney, serait, dit-on, très en faveur de nouvelles recherches et de l'aménagement éventuel de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy. Le Nouveau-Brunswick fait face à une pénurie croissante d'énergie, comme la plupart des pays aujourd'hui. Le Nouveau-Brunswick et le Maine ont conclu un arrangement réciproque selon lequel l'énergie produite au Nouveau-Brunswick peut être vendue au Maine. À l'heure actuelle, le Maine absorbe toute l'énergie supplémentaire que le Nouveau-Brunswick peut produire.

Pour répondre au besoin croissant de la province, on termine actuellement à Eel River une nouvelle usine thermique de 50 millions de dollars. Néanmoins, la province prévoit que toute l'énergie que produira éventuellement la nouvelle usine sera vendue; en conséquence, on dresse à l'heure actuelle des plans pour la construction d'une autre usine thermique de 50 millions de dollars, qui commencera à fonctionner en 1975. Tout cela indique que la région aura désespérément besoin d'énergie dans l'avenir. Le président de la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a dit aussi que le coût du combustible destiné aux usines thermiques augmente constamment. C'est probablement la majoration récente du prix du pétrole qui l'a porté à dire que toute hausse de \$1 le baril dans le prix du pétrole représente pour la province une dépense supplémentaire annuelle de 4.5 millions de dollars. Il a donc cru qu'il fallait songer sérieusement à aménager d'autres sources d'énergie, notamment donner suite au projet de la baie de Fundy.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Regan, a fait un excellent travail pour que le projet demeure vivace dans l'esprit du public et soit réactivé. Il faut louer l'initiative qu'il a prise récemment de former une société chargée de poursuivre les études relatives au projet. D'aucuns l'accusent d'essayer de mener l'affaire seul. Ils ne me convainquent pas absolument. Je pense que son esprit d'entreprise et son initiative doivent être loués et qu'il est certainement disposé à collaborer avec les autres provinces. Qu'on me permette de souligner